

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement, Route de Naassen 2013 Ben Arous

La Société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme. Basma BEDOUI (Bedoui Business & Consulting) et Mr Mehdi MASMOUDI (Société Management & Audit Services).

ETATS FINANCIERS

Société Electrostar SA Bilan

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2017	31 Déc. 2016
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3.1	1 854 928	1 852 571
Moins : amortissements des immobilisations incorporelles		-1 848 209	-1 838 765
Immobilisations Incorporelles Nettes		6 719	13 806
Immobilisations corporelles	3.1	32 234 736	31 885 395
Moins : amortissements des immobilisations corporelles		-10 059 948	-8 987 254
Immobilisations Corporelles Nettes		22 174 787	22 898 141
Immobilisations financières	3.2	9 972 724	13 528 779
Moins : Provisions sur des titres de participation		-59 900	-59 900
Immobilisations financières Nettes		9 912 824	13 468 879
Total Actifs Immobilisés		32 094 331	36 380 827
Autres actifs non courants	3.3	1 542 200	1 373 925
Total des actifs non courants		33 636 531	37 754 752
Actifs courants			
Stocks	3.4	23 481 784	38 853 479
Clients et comptes rattachés	3.5	47 278 776	49 805 858
Moins : provisions sur créances		-2 822 144	-4 486 298
		44 456 632	45 319 560
Autres actifs courants	3.6	10 169 546	7 967 428
Liquidités et équivalents de liquidités	3.7	1 423 061	1 184 763
Total des actifs courants		79 531 023	93 325 230
Total des actifs		113 167 554	131 079 982

Société Electrostar SA

Bilan

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2017	31 Déc. 2016
Capitaux propres			
Capital social		21 437 780	12 250 000
Réserves légales		890 190	890 190
Prime d'émission		8 720 224	8 720 224
Résultats reportés		-10 662 029	-10 825 904
Réserve spéciale de réévaluation		11 125 744	11 125 744
Total des capitaux propres avant résultat		31 511 908	22 160 253
Résultat de l'exercice		-14 309 050	163 875
Total des capitaux propres avant affectation	3.8	17 202 857	22 324 128
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	3.9	14 684 254	15 863 920
Total des passifs non courants		14 684 254	15 863 920
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.10	28 242 752	28 161 928
Autres passifs courants	3.11	6 893 951	5 496 903
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.12	46 143 740	59 233 103
Total des passifs courants		81 280 443	92 891 934
Total des passifs		95 964 697	108 755 854
Total des capitaux propres et passifs		113 167 554	131 079 982

Société Electrostar SA
ETAT DE RESULTAT
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Etat de résultat	Notes	Exercice clôturé le	
		31 Déc. 2017	31 Déc. 2016*
Produits d'exploitation			
Revenus	4.1	53 869 400	84 081 582
Total des produits d'exploitation		53 869 400	84 081 582
Charges d'exploitation			
Variations des stocks produits finis & en-cours		11 954 897	2 850 177
Achats de marchandises consommées	4.2	12 323 854	20 875 069
Autres approvisionnements consommés	4.3	19 187 826	34 928 014
Charges de personnel	4.4	3 905 150	4 332 054
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.5	1 651 567	2 403 582
Autres charges d'exploitation	4.6	4 834 430	5 077 294
Total des charges d'exploitation		53 857 724	70 466 189
Résultat d'exploitation		11 676	13 615 393
Charges financières nettes	4.7	-10 819 373	-13 263 277
Autres gains ordinaires	4.8	203 223	152 488
Autres pertes ordinaires	4.9	-3 574 842	-138 316
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-14 179 316	366 288
Impôt sur les bénéfices		-129 734	-202 413
Résultat des activités ordinaires après impôt		-14 309 050	163 875

*Modifié pour des raisons de comparabilité

Société Electrostar SA
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Exercice clôturé le	
		31 Déc. 2017	31 Déc. 2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		-14 309 050	163 875
Ajustement pour :			
Amortissements	5.1	2 244 822	2 072 849
Provisions	5.1	1 845 085	514 380
Reprises sur amort et provisions	5.2	2 438 340	183 648
Variation des :			
Stocks	5.3	-15 371 695	-964 004
Créances	5.4	-2 527 081	7 553 328
Autres actifs	5.5	-73 734	588 732
Fournisseurs et autres dettes assimilés	5.6	738 914	12 228 916
Autres Produits non encaissables	5.7	14 872	136 035
Autres charges non décaissables	5.8	444 015	2 504
Intérêts sur emprunts	5.9	1 309 552	1 444 477
Total Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		7 792 637	8 929 263
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquis. d'immob. corporelle et incorporelle	5.10	1 698 799	5 922 529
Encaissements provenant de La cession d'immob. corporelle et incorporelle	5.11	73 500	118 500
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation financière	5.12	601 117	85 448
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation financière	5.13	932 241	438 605
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1 294 175	-5 450 872
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	5.14	2 970 000	147 338
Remboursement d'emprunts	5.15	4 106 476	4 385 081
Paie ment d'intérêts sur emprunts	5.16	1 309 552	1 444 477
Encaissement suite à l'émission d'actions	5.17	9 187 780	0
Total Flux de trésorerie provenant des activités de financement		6 741 752	-5 682 220
Variation de Trésorerie		13 240 214	-2 203 829
Trésorerie au début de l'exercice	5.18	-54 230 181	-52 006 352
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5.19	-40 989 967	-54 210 181

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de la société

Les comptes annuels de la société « ELECTROSTAR » , pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le nouveau système comptable des entreprises.

Les états financiers de la société « ELECTROSTAR » sont libellés en Dinars tunisiens.

2. Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique, à l'exception des Immobilisations (terrains et constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation libre et qui sont présentées à leur juste valeur) ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

2.1. Comptabilisation des immobilisations et des amortissements

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

- Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de trois ans, les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Construction	5%
Agencements Aménagements Installations	10%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au

résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent à l'exception des terrains et constructions qui sont comptabilisés conformément à la norme IAS 17.

- Les Immobilisations acquises à partir du premier janvier 2008, sont comptabilisées en immobilisations en contrepartie d'une dette financière « Leasing ». La valeur de comptabilisation initiale correspond à la valeur inférieure entre la juste valeur du bien acquis et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée. Les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n°2008-492 du 25 février 2008.
- Les immobilisations acquises en leasing correspondent en totalité au matériel de transport. Ces immobilisations sont constatées à la valeur actualisée des loyers. Les contrats de location-financement s'écoulent sur une période de trois ans. Ces biens sont amortis selon leur durée d'utilisation.

2.2. Les stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à la date de leur entrée dans le patrimoine de la société à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production ; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production, y compris les frais financiers.

2.3. Les revenus

Les revenus liés à la vente de produits finis et de marchandises par la société Electrostar sont constatés à la date du transfert, à l'acheteur, des risques et avantages inhérents à la propriété. Cette date correspond à la date de livraison aux clients.

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur de la transaction en hors taxe, compte non tenu des taxes collectées par la société et à reverser à l'Etat.

Les créances en découlant sont évaluées à leur valeur historique incluant les taxes collectées sur le chiffre d'affaires (TVA, droit de consommation, taxe énergétique, fodec...)

2.4. Opérations libellées en monnaie étrangères

Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêté des états financiers, les dettes et les créances qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins-values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

3. Notes détaillées du Bilan

3.1. Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés présentent une valeur nette de 22 181507 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

(En TND)	VB au 31/12/16	Acquisitions 2017	Cessions 2017	VB au 31/12/17	Amort. 31/12/16	Dotations 2017	Amort. Immob. Cédées	Amort. 31/12/17	VCN 31/12/17
Immobilisations incorporelles									
Logiciel	1 852 571	2 358		1 854 928	1 838 765	9 444	0	1 848 209	6 719
Total des immobilisations Incorporelles	1 852 571	2 358	0	1 854 928	1 838 765	9 444	0	1 848 209	6 719
Immobilisations corporelles									
Terrains nus	7 200 000			7 200 000	0			0	7 200 000
Terrains Bâti	6 448 679			6 448 679	0			0	6 448 679
Agencement Et Aménage des Terrains	36 293	0	0	36 293	30 030	2 186	0	32 216	4 077
Bâtiments Industriels	2 348 128	45 177	0	2 393 305	564 896	119 228	0	684 124	1 709 181
Bâtiments Administratifs	7 292 144	156 797	0	7 448 941	1 890 380	434 242	0	2 324 621	5 124 320
Installations Techniques	564 327	0	0	564 327	564 327	0	0	564 327	0
Matériel Industriel	1 420 463	13 308	0	1 433 771	1 193 894	42 569	0	1 236 462	197 309
Outillage Industriel	671 964	55 414	0	727 379	348 942	63 320	0	412 262	315 116
Agencement Du Matériel Industriel	31 638	0	0	31 638	27 280	1 002	0	28 282	3 356
Matériel Transport Biens	1 064 653	0	64 245	1 000 408	818 446	100 931	48 102	871 275	129 132
Matériel Transport Personnes	1 615 296	70 000	0	1 685 296	1 090 813	197 043	0	1 287 855	397 441
A.A.I Divers	1 781 966	20 210	0	1 802 176	1 357 713	70 649	0	1 428 361	373 815
Equipement De Bureau	229 240	7 092	0	236 332	120 939	18 968	0	139 907	96 425
Matériel Informatique	1 180 602	45 588	0	1 226 190	979 595	70 660	0	1 050 255	175 935
Total des immobilisations Corporelles	31 885 395	413 586	64 245	32 234 736	8 987 254	1 120 796	48 102	10 059 948	22 174 788
Total des actifs immobilisés	33 737 966	415 944	64 245	34 089 664	10 826 018	1 130 241	48 102	11 908 157	22 181 507

- Le solde du compte immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 1 854 928 DT contre 1 852 571 DT au 31 décembre 2016 soit une variation de 2 358 DT correspondant au renouvellement de la licence du Bundle.
- Le solde du compte immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 32 234 736 DT contre 31 885 395 DT au 31 décembre 2016 soit une variation de +349 341 DT détaillée comme suit :
 - Acquisitions de l'exercice : 413 586 DT
 - Cessions de l'exercice : 64 245 DT

Les acquisitions en leasing de l'exercice 2017 totalisent 70 000 DT et correspondent à des matériels de transport. La valeur comptable nette des immobilisations détenues en leasing au 31 décembre 2017 s'élève à 354 294 DT.

3.2. Immobilisations Financières

- Lors de leur acquisition, les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC 7 relative aux placements. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais sont exclus.
- Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût historique. A la date de clôture, la société retient la valeur d'usage de ses participations.
- Les immobilisations financières enregistrent un solde net de 9 912 824 DT au 31 décembre 2017 contre un solde net de 13 468 879 DT au 31 décembre 2016, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Titres de Participations	9 792 418	13 363 918
Prêts personnel	115 843	100 398
Cautionnement	59 338	59 338
Dépôts	5 125	5 125
S-Total	9 972 724	13 528 779
Provision pour dépréciation titres	-59 900	-59 900
Total	9 912 824	13 468 879

Les titres de participations sont détaillés comme suit au 31 décembre 2017 :

Titres de participation	Pourcentage de détention	Montant
SOGES	99.44%	8 800 000
Ste Civile Immob.Sidi Abdelhamid	37.97%	662 500
MIXAL	2.83%	112 500
BirMchergua	62.50%	125 000
WEBCOM	19.97%	59 900
Wided Services	2.55%	12 500
BTS*	-	20 000
SODINCO	-	18
Total		9 792 418

- La société « MEGA COM» dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 105 000 DT a été dissoute. De ce fait, la société « Electrostar SA » a constaté ces titres de participation en perte exceptionnelle en 2017.
- La société « MIXAL » dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 450 000 DT a procédé à une réduction du capital. De ce fait, la société « Electrostar SA » a constaté cette réduction en perte exceptionnelle en 2017 et ce pour un montant de 337.500DT.
- La société « Electrostar SA » a cédé ses participations dans les sociétés « L’AFFICHE TUNISIENNE » au profit de la société SOGES et ses participations dans la société « HMT » au profit de la société HHW Trading, et ce pour leurs valeurs comptables nettes, soit pour les montants de 600 000 DT et 2 529 000 DT, respectivement

3.3. Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants, comportant des charges à répartir, enregistrent un solde net de 1 542 200 DT au 31 décembre 2017 contre un solde net de 1 373 925 DT au 31 décembre 2016.

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Charges à répartir / Valeur Brute	2 656 781	2 407 715
Charges à répartir / Résorption	1 114 581	1 033 790
Total	1 542 200	1 373 925

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3ans.

3.4. Stocks

Les stocks enregistrent un solde au 31 décembre 2017 de 23 481 784 DT contre un solde de 38 853 479 DT au 31 décembre 2016. Le détail se présente comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Stocks produits finis	12 722 909	24 677 806
Stocks marchandises	5 568 610	9 449 783
Stocks pièces de rechanges	3 982 808	4 146 817
Stocks matières premières	1 207 457	579 073
Total	23 481 784	38 853 479

3.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 44 456 632 DT au 31 décembre 2017 contre un solde net de 45 319 560 DT au 31 décembre 2016. Cette rubrique est détaillée comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Clients	37 685 043	37 031 095
Clients, impayés et douteux	8 712 279	12 034 704
Clients, effets à recevoir	881 454	740 058
S-Total	47 278 776	49 805 858
Provision pour dépréciation clients	-2 822 144	-4 486 298
Total	44 456 632	45 319 560

- Les comptes « Clients douteux et impayés » totalisent au 31 Décembre 2017 un montant de 8 712 279 DT provisionné à concurrence de 2 822 144 DT. Ces créances proviennent essentiellement des effets et chèques impayés, des clients douteux et des clients contentieux.
- La société a procédé au cours de l'exercice 2017 à la reprise d'une provision sur créances douteuses pour un montant de 2 429 934 DT. Cette reprise correspond principalement à des provisions sur créances antérieures à 2010, justifiées par des PV de carence, pour un montant égal à 2 338 180 DT et qui sont constatées au compte « Pertes exceptionnelles 2017.
- Il est à noter que :
 - Les effets et chèques impayés à la clôture de l'exercice ne font pas l'objet des provisions. Ces créances sont réglées au cours de l'exercice suivant.
 - La provision couvre les clients douteux et les clients contentieux. Les clients douteux sont provisionnés en totalité. Les soldes des clients contentieux, déduction faite des créances couvertes par des hypothèques et garanties réels reçus par la société, sont provisionnés en respect d'une politique de provision et de reclassement des clients fixée par la société

3.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants enregistrent un solde de 10 169 546DT au 31 Décembre 2017 contre un solde de 7 967 428 DT au 31 Décembre 2016, et sont détaillés comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Etat, impôts sur les bénéfices à reporter	4 271 730	2 995 706
Créances sur cessions d'immobilisation	2 736 698	251 698
Produits à recevoir	1 664 928	3 031 249
Charges constatées d'avance	592 841	858 135
Avances au personnel	388 263	545 131
TVA à reporter	385 956	0
TVA à régulariser	128 014	60
Débiteurs Divers	1 115	131 123
Compte d'attente à Régulariser Actif	0	154 326
Total	10 169 546	7 967 428

3.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de 1 423 061 DT au 31 décembre 2017 contre un solde de 1 184 763 DT au 31 décembre 2016, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Chèques et effets à l'encaissement	1 416 970	1 183 086
Caisse	6 092	1 677
Total	1 423 061	1 184 763

3.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent un solde de 17 202857 DT au 31 décembre 2017. Le tableau de variation des capitaux propres se détaille comme suit :

<i>(En TND)</i>	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultat reportés	Réevspéc de réév	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2016	12 250 000	890 190	8 720 224	-10 825 904	11 125 744	163 875	22 324 128
Augmentation du capital*	9 187 780						9 187 780
Résultat reportés				163 875		-163 875	0
Résultat de l'exercice 2017						-14 309 050	-14 309 050
Capitaux propres au 31 décembre 2017	21 437 780	890 190	8 720 224	-10 662 029	11 125 744	-14 309 050	17 202 857

*Une augmentation du capital selon le PV AGE en date du 15 Avril 2017.

Il est à noter que :

- La variation du compte « Résultats Reportés » correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2016 conformément à la décision de l'AGO du 31 Août 2017.
- Le solde du compte « Réserves spéciales de réévaluation » correspond aux plus-values de réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Les montants respectifs des plus-values de réévaluation dégagées au cours de ces exercices s'élèvent à 8 411 582 DT et 2 714 162 DT. La réévaluation de ces biens immeubles est effectuée en se référant, d'une part, à la valeur vénale de ces biens (valeur de vente sur le marché des biens similaires), et d'autre part, à l'actualisation des cash-flows futurs qui peuvent être générés par ces biens. La valeur inférieure a été retenue.
- Réalisation en 2017, d'une augmentation du capital social de 9 187 780 DT en passant de 12 250 000 DT au 31 décembre 2016 à 21 437 780 DT au 31 décembre 2017. Le capital actuel est composé de 4 287 556 actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 DT chacune.
- Le résultat par action au titre de l'exercice 2017 s'élève à (- 3,34) DT/action contre 0,067 DT/action pour l'exercice 2016.

3.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilés accusent un solde de 14 684 254 DT au 31 décembre 2017 contre un solde de 15 863 920 DT au 31 décembre 2016, soit une baisse de 1 179 667 DT. Ce solde comporte les emprunts bancaires à long terme et les crédits de leasing à plus d'un an pour les montants respectifs de 14 616 358 DT et 67 896 DT.

Les emprunts à long terme se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	Encours au 31 décembre 2016	Remboursements relatif encaissements 2017	Encaissements 2017	Reclassements à court terme 2017 en fournisseurs	Reclassements à court terme 2017	Encours au 31 décembre 2017
BIAT	3 180 000				530 000	2 650 000
AMEN BANQUE	2 375 000				500 000	1 875 000
BTK	2 292 500				655 000	1 637 500
BNA	2 100 000				350 000	1 750 000
ATTIJARI BANQUE	1 348 573				334 347	1 014 226
BTL	643 334				643 334	0
BTE	1 237 528				255 271	982 257
BIAT	1 428 571				142 857	1 285 714
BTL	720 000				240 000	480 000
BNA	416 662				166 668	249 994
UBCI	0	41 667	500 000		166 667	291 667
TSB	0		2 400 000			2 400 000
Crédits leasing	121 752	4 473	70 000	119 384		67 895
Total	15 863 920	46 140	2 970 000	119 384	3 984 144	14 684 253

3.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde de 28 242 752 DT au 31 décembre 2017 contre 28 161 928 DT au 31 décembre 2016, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Fournisseurs d'exploitation	21 795 307	17 642 201
Fournisseurs étrangers	6 463 830	9 298 804
Fournisseurs, effets à payer	961 248	1 455 880
Fournisseurs, factures non parvenues	84 381	1 864 017
Fournisseurs débiteurs	-1 062 014	-2 098 975
Total	28 242 752	28 161 928

Il est à noter que :

- Les fournisseurs étrangers ont fait l'objet d'une actualisation au cours de change du 31 décembre 2017 et les différences de change dégagées sont rapportées au résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.
- Le solde actualisé des fournisseurs étrangers totalise au 31 décembre 2017 un montant de 6 463 830 DT.

3.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 6 893 950 DT au 31 décembre 2017 contre un solde de 5 496 903 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Créditeurs divers	4 350 000	2 400 000
Obligations cautionnées	1 501 961	2 134 779
Personnel, rémunérations dues	342 274	158 088
CNSS, cotisations à payer	293 026	254 274
Etat, Retenue à la source	222 181	364 743
Autres droits et taxes à payer	126 452	149 633
Autres charges à payer	41 190	0
Compte d'attente à Régulariser Passif	16 866	0
TVA à payer	0	35 386
Total	6 893 950	5 496 903

Il est à noter que :

- Le solde du compte « Obligation cautionnées » correspond au montant des obligations échues en 2018,
- Le solde du compte « Créditeurs Divers » totalisant 4 350 000 DT correspond à des billets de trésorerie à échéance 2018 contractés par la société « Electrostar SA » auprès des institutions financières.

3.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers accusent un solde de 46 143 740 DT au 31 décembre 2017 contre un solde de 59 233 103 DT au 31 décembre 2016, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Banques	16 243 974	22 495 368
Financement en devises	10 719 477	21 225 589
Financement de stock	8 490 000	8 790 000
Découvert mobilisé	4 330 943	0
Échéance à moins d'un an sur emprunts	3 984 143	3 818 158
Avances sur factures*	1 977 128	2 232 671
Intérêts courus	398 075	671 318
Total	46 143 740	59 233 103

**Les avances sur factures correspondent à des avances accordées par certaines banques sur les factures de ventes au nom des grandes surfaces.*

4. Notes détaillés de l'état de résultat

4.1. Revenus

Les revenus de l'exercice 2017 s'élèvent à 53 869 400 DT contre 84 081 582 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Revenus	52 778 215	80 840 469
Travaux SAV	705 482	3 026 954
Produits des activités annexes	385 704	214 159
Total	53 869 400	84 081 582

4.2. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés de l'exercice 2017 s'élèvent à 12 323 854 DT contre 20 875 069 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Achats de marchandises	8 442 681	21 769 728
Variation des stocks de Marchandises	3 881 173	-894 660
Total	12 323 854	20 875 069

4.3. Autres approvisionnements consommés

Les autres approvisionnements consommés de l'exercice 2017 s'élèvent à 19 187 826 DT contre 34 928 014 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Achat matières premières étrangères	14 761 012	27 159 809
Frais sur achat	3 162 807	4 573 444
Achat matières premières locales	1 013 624	3 272 590
Autres achats non stockés de matières et fournitures	495 504	546 058
Achat matières et fournitures consommables	219 254	367 626
Variation stock pièces de rechange	164 010	-2 112 349
Variation stock Matière premières	-628 384	1 120 836
Total	19 187 826	34 928 014

4.4. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2017 s'élèvent à 3 905 150 DT contre 4 332 054 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Salaires	2 913 197	3 526 440
Charges sociales légales	939 068	738 822
Aut. charges de personnel et aut charges sociales	52 885	66 793
Total	3 905 150	4 332 054

4.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2017 s'élèvent à 1 651 567 DT contre 2 403 582 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016*
Dotations aux amortis des immob Corporelles	1 120 796	1 024 419
Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 114 581	1 033 790
Dotations pour prov pour comptes débiteurs	1 079 305	0
Dotations pour prov pour dépré créances douteuses	765 780	514 380
Dotations aux amortis des immob Incorporelles	9 444	14 640
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-8 406	-155
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	-2 429 934	-183 493
Total	1 651 567	2 403 582

**Modifié pour des raisons de comparabilité.*

4.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2017 s'élèvent à 4 834 430 DT contre 5 077 294 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016*
Personnel extérieur à l'entreprise	1 137 961	1 713 850
Publicité et publications	421 683	1 179 721
Charges locatives	732 963	1 066 265
Services bancaires assimilés	529 124	808 485
Transport de biens et transport du personnel	484 181	796 107
Etudes et recherches et divers services extérieurs	376 641	245 926
Entretiens et réparations	566 846	523 080
Honoraires	527 970	503 253
Impôts et taxes et versements assimilés	308 729	400 973
Primes d'assurance	376 494	375 624
Frais postaux et frais de télécommunications	345 512	350 274
Voyages et déplacements	208 516	267 470
Transferts de charges	-1 182 190	-3 153 734
Total	4 834 430	5 077 294

**Modifié pour des raisons de comparabilité.*

4.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2017 s'élèvent à 10 819 373 DT contre 13 263 277 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016*
Charges financières*	11 408 093	14 327 713
Produits financiers	-588 719	-1 064 436
Total	10 819 373	13 263 277

**Modifié pour des raisons de comparabilité*

4.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2017 s'élèvent à 203 223 DT contre 152 488 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016*
Gains exceptionnels	188 351	16 453
Produit sur cession d'immobilisation	14 872	136 035
Total	203 223	152 488

*Modifié pour des raisons de comparabilité

4.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2017 s'élèvent à 3 574 842 DT contre 138 316 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Pertes exceptionnelles	3 573 327	135 811
Charge sur cession d'immobilisation	1 515	2 504
Total	3 574 842	138 316

5. Notes détaillés de l'état des flux de trésorerie

5.1. Dotations aux amortissements et aux provisions

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dotations aux amorts des immobs Corporelles	1 120 796	1 024 419
Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 114 581	1 033 790
Dotations pour prov pour comptes débiteurs	1 079 305	0
Dotations pour prov pour dépré créances douteuses	765 780	514 380
Dotations aux amorts des immobs Incorporelles	9 444	14 640
Total	4 089 907	2 587 230

5.2. Reprises sur amortissements et aux provisions

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Reprise sur Provisions pour dépr. des autres comptes débiteurs	8 406	155
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	2 429 934	183 493
Total	2 438 340	183 648

5.3. Variation de stocks

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Variations des stocks produits finis & en-cours	-11 954 897	-2 850 177
Variation des stocks de Marchandises	-3 881 173	894 660
Variation stock Matière premières	628 384	-1 120 836
Variation stock pièces de rechange	-164 010	2 112 349
Total	-15 371 695	-964 004

5.4. Variation des créances

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Variation clients	653 948	7 630 055
Variation clients-effets à recevoir	141 396	-2 963 452
Variation clients-Effets impayés	-3 322 425	1 180 444
Reclassement clients en immobilisations	0	1 706 280
Total	-2 527 081	7 553 328

5.5. Variations des autres actifs courants

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Variation Produits à Recevoir	-1 366 321	-605 293
Variation Charges Constatées d'Avance	-265 294	-761 042
Variation Avances & Acomptes au Personnel	-115 857	282 328
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	2 485 000	24 000
Variation Débiteurs Divers	-95 998	25 300
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	-20 199	59 639
Variation T.V.A à Régulariser	127 954	60
Variation T.V.A à Reporter	385 956	0
Créances sur cession d'immobilisations	-2 485 000	-24 000
Variation Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	1 276 024	1 587 739
Total	-73 734	588 732

5.6. Variation des fournisseurs et dettes assimilés

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	192 075	2 188 223
Variation Fournisseurs Etrangers	-2 834 975	6 097 198
Variation Obligations Cautionnées	-632 818	36 438
Variation Fournisseurs Locaux	4 153 107	6 542 611
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	-1 779 636	657 470
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	184 186	26 169
Reclas. Frs d'Immobilisations à CT en Frs d'Exploitation	122 794	54 388
Variation Etat, Retenue à la Source	-142 562	123 185
Variation Etat, Autres Taxes à Payer	-23 181	-173 847
Variation C.N.S.S et cotisations à payer	38 752	9 220
Variation, TVA à Payer	-35 386	-136 023
Variation Effets à Payer	-494 632	-141 615
Créditeurs Divers	1 950 000	-350 000
Reclassement Fournisseurs débiteurs en immobilisations	0	-2 704 500
Variation Charges à Payer	41 190	0
Total	738 915	12 228 916

5.7. Autres produits non encaissables

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Produits sur cession d'immobilisations	14 872	136 035
Total	14 872	136 035

5.8. Autres charges non décaissables

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Pertes sur Titres de Participations	442 500	0
Pertes sur cessions d'immobilisations	1 515	2 504
Total	444 015	2 504

5.9. Intérêts sur emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Intérêt sur emprunts	1 309 552	1 444 477
Total	1 309 552	1 444 477

5.10. Décaissement provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Variation des Charges à Répartir	1 282 856	2 060 888
Variation Immobilisations Corporelles & Incorporelles	351 698	7 869 477
Cession Matériel de Transport (Valeur brute)	64 245	402 945
Variation clients	0	-1 706 280
Variation avance fournisseurs	0	-2 704 500
Total	1 698 799	5 922 529

5.11. Encaissement provenant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Cession Matériel de Transport (Valeur Cession)	29 500	142 500
Créances sur cession d'immobilisations	44 000	-24 000
Total	73 500	118 500

5.12. Décaissement provenant des acquisitions d'immobilisations financières

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	347 686	84 055
Décaissements provenant des Cautionnements	0	1 393
Reclassement des prêts à moins d'un an	253 431	0
Total	601 117	85 448

5.13. Encaissement provenant des cessions d'immobilisations financières

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Cession titres de participations	3 129 000	0
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	332 241	424 475
Encaissements prov des Remboursements des Cautionnements	0	14 129
Créances sur cession d'immobilisations	-2 529 000	0
Total	932 241	438 605

5.14. Encaissement provenant des emprunts

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Encaissements provenant des emprunts	2 970 000	147 338
Total	2 970 000	147 338

5.15. Remboursement d'emprunts

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Remboursement Fournisseurs d'Immobilisations	246 651	320 965
Remboursement Principal Emprunt	3 859 825	4 064 116
Total	4 106 476	4 385 081

5.16. Paiement d'intérêts sur emprunts

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Intérêts sur Emprunts	1 309 552	1 444 477
Total	1 309 552	1 444 477

5.17. Encaissement suite à l'émission de d'actions

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Encaissement suite à l'émission d'actions	9 187 780	0
Total	9 187 780	0

5.18. Trésorerie au début de l'exercice

(En TND)	31 décembre 2017	31 décembre 2016*
Titres de Placements	0	20 000
Liquidités & Equivalents en Liquidités	1 184 763	2 709 024
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-55 414 945	-54 735 376
Total	-54 230 181	-52 006 352

*La trésorerie de début d'exercice a été rectifiée suite au reclassement déjà effectué en 2016 des titres de placements en titres de participations à hauteur de 20md.

5.19. Trésorerie à la clôture de l'exercice

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Liquidités & Equivalents en Liquidités	1 423 061	1 184 763
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-42 413 028	-55 394 945
Total	-40 989 967	-54 210 181

6. Soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS	2017	CHARGES	2017	SOLDES	2017	2016*
Ventes de marchandises & autres produits exploitation	17 584 901	Coût d'achat des marchandises vendues	12 323 854	Marge Commerciale	5 261 047	10 472 253
Revenus	36 284 499	Déstockage de production	-11 954 897	Production	24 329 601	49 884 083
Production	24 329 601	Achats consommés	19 187 826	Marge sur coût matières	5 141 776	14 956 069
Marge Commerciale	5 261 047					
Marge sur coût matières	5 141 776	Autres charges externes	5 707 892			
TOTAL	10 402 823	TOTAL	5 707 892	Valeur Ajoutée Brute	4 694 931	17 598 267
		Impôts & Taxes	308 729			
		Charges de personnel	3 905 150			
Valeur Ajoutée Brute	4 694 931	TOTAL	4 213 878	Excédent brut d'exploitation	481 053	12 865 240
Excédent brut d'exploitation	481 053	Autres charges ordinaires	3 574 842			
Transfert de charges	1 182 190	Charges financières	11 408 093			
Autres produits ordinaires	203 223	Dotations aux amortissements & aux provisions	1 651 567			
Produits financiers	588 719	Impôt sur le résultat	129 734			
TOTAL	2 455 186	TOTAL	16 764 236	Résultat Net	-14 309 050	163 875

*Modifié pour des raisons de comparabilité

7. Tableau de passage

Le tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination conformément à l'annexe 7 du NC01 norme générale se présente comme suit :

Désignation	Total	Coûts des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats de marchandises consommées	12 323 854	12 323 854	0	0	0
Autres approvisionnements consommés	19 187 826	18 827 791	179 580	180 454	0
Variations des stocks produits finis & en-cours	11 954 897	11 954 897	0	0	0
Charges de personnel	3 905 150	1 621 016	1 271 608	898 317	114 209
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 089 907	327 707	1 285 251	631 863	1 845 085
Autres charges d'exploitation	4 834 430	1 466 418	985 024	1 579 681	803 307
Total	56 296 064	46 521 684	3 721 463	3 290 316	2 762 601

8. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2017
Escompte commercial	18 564 388
Lettre de crédit	3 426 704
Obligations cautionnées	178 863
Caution sur marché	86 863
Total	22 256818

Les garanties bancaires accordées sont :

- Hypothèque sur les terrains et les constructions ainsi que le nantissement du fonds de commerce de la société au profit de différentes banques en contrepartie des crédits reçus.
- Caution solidaire au profit des sociétés SOGES (société de commerce en détail) et HMT (société de commerce en gros) pour leurs engagements avec certaines banques (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société ELECTROSTAR).

9. Informations sur les parties liées

9.1. Chiffre d'affaires réalisé par ELECTROSTAR avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR:

- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires de 10 421 703 DT avec la société SOGES (société de commerce en détail);
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 618 894 DT avec la société CLIMATECH (Climatisation centrale).
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 1 155 645 DT pour la société ELECTROLAND.

9.2. Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés du groupe ELECTROSTAR avec la société

ELECTROSTAR :

- ELECTROSTAR a procédé à des achats pour 275 005 DT auprès de la société CLIMATECH.

9.3. Prestations de services fournies par les sociétés du groupe ELECTROSTAR :

- Immobilière Sidi Abdelhamid a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 91 465DT ;
- CLIMATECH (Climatisation centrale) a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 40 708 DT.

9.4. Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles auprès des sociétés du groupe

ELECTROSTAR :

La société ELECTROSTAR a acquis auprès de la société CLIMATECH des immobilisations pour un montant de 1 645 DT.

9.5. Les créances commerciales avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR

- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 26 387 846DT envers la société SOGES (société de commerce en détail);
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 1 358 437 DT envers la société ELECTROLAND.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 589 213 DT envers la société CLIMATECH.

9.6. Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe ELECTROSTAR au 31/12/2017

- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 18 024 DT envers la société CLIMATECH (Climatisation centrale).
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 882 DT envers SOGES.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales 4 879 DT envers la société ELECTROLAND.

9.7. Les produits des activités connexes et divers réalisés avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR

- En 2017, ELECTROSTAR a reçu 18 973DT auprès de la société CLIMATECH , 134 587 DT auprès d'ELECTROLAND, 1 700 auprès de SOGES pour la répartition des charges communes.
- ELECTROSTAR a reçu 167 932 DT de la part de SOGES et 71 835 DT de la part d'ELECTROLAND pour la location de locaux.

9.8. Garanties, sûretés réelles et cautions accordées aux sociétés du groupe ELECTROSTAR en 2017

-Cautions solidaire au profit des sociétés SOGES (société de commerce en détail) et HMT (société de commerce en gros) pour ses engagements avec certaines banques (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société ELECTROSTAR).

9.9. Obligations et engagements de la société les ELECTROSTAR envers les dirigeants

Au cours de l'exercice 2017, ELECTROSTAR a alloué à la Direction Générale de la société les rémunérations suivantes :

- La rémunération du Président Directeur Général de la société ELECTROSTAR s'élève à 88 924 DT pour le salaire brut et 11 468 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint de la société ELECTROSTAR s'élève à 82 174 DT pour le salaire brut et 22 611 DT pour les charges patronales de sécurité sociale.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

10. Evénements postérieurs à la date de clôture : Rien à signaler.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « ELECTROSTAR SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2015, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « ELECTROSTAR SA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **17 202 857 DT**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **<14 309 050>DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Question clés d'audit	Diligences accomplies
<p>Les immobilisations corporelles de la société "ELECTROSTAR" présentent une valeur comptable nette de l'ordre de 22 181 507 DT au 31 Décembre 2017, dont terrains et constructions pour un montant de 20 482 180 DT.</p> <p>Du fait, que ces immobilisations sont accordées en garantie des crédits obtenus, nous considérons que l'évaluation des biens immobiliers est une question clé d'audit.</p>	<p>Afin de nous assurer de la valeur des biens immobiliers, principalement les terrains et constructions, nous avons fait recours à un expert foncier.</p> <p>Les biens immobiliers, objet de l'évaluation, présentent une valeur nette comptable au 31 Décembre 2017 de 16 526 849 DT.</p> <p>La valeur d'usage retenue par l'expert foncier pour les dits biens s'élève à 20 546 676 DT.</p>

4. Observations

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- La société du groupe « SOGES », dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 8 800 000 DT présente une situation nette négative, telle que figure au niveau des états financiers avant audit de ladite société. La société « Electrostar SA » retient la valeur d'usage pour l'évaluation de sa participation.
- L'affaire relative au redressement fiscal se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Les jugements du tribunal de 1^{ère} instance rendus le 6 mai 2015 au profit de la société « Electrostar SA » ont fait l'objet d'appels par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015. Ces appels sont reportés pour la date du 17 mai 2017 pour le jugement de première instance n° 6183 et pour la date du 28 juin 2017 pour le jugement de première instance n° 5479.
- Les jugements de première instance n°6183 (jugement n°87656) et n°5479 (jugement n°86975) ont été rejetés par la cour d'appel, confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar SA » pour les montants respectifs de 6 446 776 DT et 3 163 848 DT. Notons qu'à la date de la signature du présent rapport, les jugements rendus par la cour d'appel ne sont pas encore signifiés à la société.
A la date de la signature de notre rapport, nous n'avons pas reçu de confirmation de l'avocat en charge de l'affaire.
- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société « Electrostar SA » en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée.
Un arrangement partiel se rapportant aux divers droits et taxes, autre que ceux se rattachant à la taxe énergétique, est conclu entre la société « Electrostar SA » et l'administration fiscale. Le dit arrangement porte sur une taxation, en principal, de 477 875 DT. Ce montant est constaté parmi les autres pertes ordinaires au 31 Décembre 2017.

Les éléments de redressement se rattachant à la taxe énergétique ont fait l'objet d'une affaire en justice. La première audience a été fixée pour le 04 Octobre 2017. Le jugement de première instance n°7683 a été reporté pour le 11 Juillet 2018.

- Le poste « Clients et comptes rattachés » totalise un solde brut de 47 278 776 DT au 31 décembre 2017. Ces créances proviennent, pour environ 56%, de la société « SOGES », et environ 12% de la société « CIM ».

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 Juillet 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mes Dames et Messieurs les actionnaires de la société « Electrostar SA »

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société au 31 décembre 2017. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions et des opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- La société « Electrostar SA » a cédé ses participations dans les sociétés « L'AFFICHE TUNISIENNE » au profit de la société SOGES SA et ses participations dans la société « HMT » au profit de la société HHW Trading, et ce pour leurs valeurs comptables nettes, soit pour les montants de 600 000 DT et 2 529 000 DT, respectivement.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Les opérations antérieures continuent à produire leurs effets. Il s'agit notamment :

- Les encours crédits bancaires au 31 décembre 2017 s'élèvent à 18 600 501 DT. Ces crédits sont détaillés comme suit :

	Montant crédit	Encours au 31 décembre 2017
BIAT	5 300 000	3 180 000
BTK **	5 000 000	2 292 500
AMEN BANQUE	5 000 000	2 375 000
BNA	3 500 000	2 100 000
STUSID	2 400 000	2 400 000
ATTIJARI BANQUE	2 655 000	1 348 573
BIAT	1 500 000	1 428 571
BTE *	3 163 000	1 237 528
BTL *	3 860 000	643 333
BNA	1 000 000	416 662
BTL	1 200 000	720 000
UBCI ***	500 000	458 333
Total	35 078 000	18 600 501

* La société « Electrostar SA » a procédé au cours de l'exercice 2015 à un rééchelonnement des reliquats des crédits de consolidation conclus au cours des exercices antérieurs avec la BTL et la BTE. Les périodes sont ramenées de 5 ans à 7 ans.

** Il est à noter que le crédit BTK a fait l'objet d'un rééchelonnement sur une nouvelle période de remboursement de 5 ans, suite à un accord de principe accordé en Décembre 2015. Le titre de crédit a pris effet en Mai 2016.

*** Crédit de consolidation à hauteur de 500 000 DT accordé par l'UBCI.

- La facturation du loyer du local sis au KRAM à la société « ELECTROLAND » pour un montant total de 57 944 DT hors TVA.
- Les locaux mis à la disposition de la société SOGES sont loués pour un montant annuel hors TVA de 167 932 DT.
- Le paiement pour le compte des sociétés : SOGES, HMT et ELECTROLAND des cotisations d'assurance groupe pour les montants respectifs de 1 700 DT, 5 000 DT et 1 000 DT. Ces montants ont été estimés à la fin de l'année.
- Les Prestations de service fournies par la société Immobilière "Sidi Abdelhamid" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 91 465 DT.
- Les Prestations de service fournies par la société "Wided Services" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 102 464 DT.
- Les Prestations de service fournies par la société "Climatech" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 40 708 DT.
- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société HMT relatives aux frais de personnel, loyer et charges communes de télécommunications, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 552 853 DT, 184 257 DT et 129 756 DT.
- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société SAVIE relatives aux frais de personnel, loyer et mise à la disposition du matériel, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 764 603 DT, 79 596 DT et 120 093 DT.
- La convention de répartition des charges conclue avec la société Electroland relative aux frais de personnel, et ce pour le montant hors taxe de 134 587 DT.
- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société CLIMATECH relatives aux frais de mise à la disposition de personnel, et ce pour le montant hors taxe de 18 974 DT.
- Les contrats de sous-location du local Charguia conclus au cours des exercices antérieurs avec les sociétés :
 - . Maghrébine d'Equipements Domestiques « MED » pour un montant annuel HTVA de 4 688 DT ;
 - . HHW TRADING pour un montant annuel HTVA de 28 130 DT ;
 - . HHW SA pour un montant annuel HTVA de 58 605 DT ;
 - . HMT pour un montant annuel HTVA de 13 892 DT ;
 - . SAVIE pour un montant annuel HTVA de 13 892 DT ;
 - . ELECTROLAND pour un montant annuel HTVA de 13 892 DT ;

- Les délais de règlements des créances accordées aux sociétés du groupe, notamment la société « SOGES », dépassent les délais accordés aux conditions normales de vente à crédit.
- La société « Electrostar SA » a accordé une caution solidaire au profit des sociétés SOGES (société de commerce en détail) et HMT (société de commerce en gros) pour leurs engagements avec certaines banques (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société Electrostar SA).

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit :

- Président Directeur Général : 88 924 DT pour le salaire brut et 11 468 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale ;
- Directeur Général Adjoint : 82 174 DT pour le salaire brut et 22 611 DT pour les charges patronales de sécurité sociale.
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 Juillet 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi